

POLITIQUE DE GESTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Entreprise : STILGAR Asset Management SAS

Siège social : 64 rue de La Rochefoucauld, 75009 Paris RCS Paris : 106 686 686

Version : 1.1

Date d'effet : 01/09/2026

STILGAR ASSET MANAGEMENT a formalisé une politique de gestion des conflits d'intérêts et mis en place des dispositions spécifiques en termes d'organisation (moyens et procédures) et de contrôle afin de prévenir, identifier et gérer les situations de conflits d'intérêts pouvant porter atteinte aux intérêts de ses clients.

Néanmoins, si d'éventuels conflits d'intérêts apparaissent, ces derniers seront gérés dans l'intérêt du client, c'est-à-dire de manière équitable et en lui délivrant une information complète et adaptée.

Ainsi STILGAR ASSET MANAGEMENT s'autorise en fonction des situations de conflits d'intérêts à :

- Réaliser l'activité ou l'opération dans la mesure où l'organisation permet de gérer de manière appropriée la situation de conflit d'intérêts potentiel ;
- Informer le client dans le cas où certains conflits d'intérêts peuvent subsister et lui communiquer les informations nécessaires sur leur nature et leur origine ;
- Le cas échéant, ne pas réaliser l'activité ou l'opération amenant un conflit d'intérêts.

Il est rappelé que STILGAR ASSET MANAGEMENT est une société de gestion indépendante dans le cadre de l'exercice de ses activités.

Ainsi STILGAR ASSET MANAGEMENT s'autorise en fonction des situations de conflits d'intérêts à :

- Réaliser l'activité ou l'opération dans la mesure où l'organisation permet de gérer de manière appropriée la situation de conflit d'intérêts potentiel ;
- Informer le client dans le cas où certains conflits d'intérêts peuvent subsister et lui communiquer les informations nécessaires sur leur nature et leur origine ;
- Le cas échéant, ne pas réaliser l'activité ou l'opération amenant un conflit d'intérêts.

STILGAR ASSET MANAGEMENT se doit de gérer tout conflit d'intérêts, de sa détection jusqu'à son traitement approprié. A ce titre STILGAR ASSET MANAGEMENT a mis en place une organisation permettant de :

- Prévenir l'apparition de conflits d'intérêts, par une sensibilisation de l'ensemble de son personnel aux règles et codes de bonne conduite interne et de place, et par la mise en place de règles et des procédures strictes :
 - Mise en place d'un système de contrôle interne ;
 - Séparation des fonctions pouvant générer d'éventuels conflits ;
 - Veiller en permanence à ce que l'offre des produits et services que STILGAR ASSET MANAGEMENT propose à ses clients corresponde bien au profil et à leurs attentes, et ne soit jamais en contradiction avec leurs intérêts ;
 - Enregistrement des conversations téléphoniques provenant des donneurs d'ordres de STILGAR ASSET MANAGEMENT ;
 - Prohibition des opérations à titre personnel qui ne respecteraient pas les règles fixées par l'entreprise ;
 - Formation ou sensibilisation de l'ensemble du personnel aux bonnes pratiques de la profession ;
- Identifier les situations de conflits d'intérêts pouvant porter atteinte aux intérêts des clients, par l'établissement d'une cartographie des risques de ces conflits d'intérêts. Cette cartographie précise activités ou opérations pour

lesquelles un conflit d'intérêts est susceptible de se produire. Le dirigeant-RCCI de STILGAR ASSET MANAGEMENT a notamment pour mission de veiller à la mise à jour de cette cartographie ;

- Gérer les situations de conflits d'intérêts potentiels :
 - En informant de façon complète et objective les clients, en s'interdisant d'user d'arguments tendancieux tout en signalant les contraintes et les risques associés à certains produits ou à certaines opérations ;
 - En imposant aux collaborateurs de déclarer au dirigeant-RCCI les cadeaux et avantages perçus selon des règles fixées par STILGAR ASSET MANAGEMENT ainsi que, dès leur survenance, les situations de conflit d'intérêts dans lesquelles ils pourraient se trouver, le cas échéant.

Cette présentation synthétique a pour objectif de clarifier les principes et mécanismes essentiels de la politique de prévention et de gestion des conflits d'intérêts de Stilgar AM.

Le document interne complet (non public) détaille l'ensemble des dispositions applicables.